

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootechniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot	
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....	407-424
Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO	
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama	425-435
KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic	
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)	436-451
Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN	
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale	452-472
Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU	
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)	473-483
M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO	
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....	484-500
Assamoi Omer YAPI	
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....	501-521
Robert Lorimer ZOUKPÉ	
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....	522-537
Brou Gbalou David KOUASSI	
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....	538-550
Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN	
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....	551-570
Sciences de l'éducation et psychologie / Communication	
Moulin Aymar MBINA YEMBI	
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....	571-583
Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA	
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....	584-597

Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal	598-611
Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
Placide MENGOUA	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis	628-641
Djirekar Thierry MEDA	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF)	642-658
Ulrich Ariel YEKE PENDI	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
AHMAT Abdoulaye Bichara	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena	678-700
Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADO	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
Roger KABATA MULUNDU	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa	717-732
Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUSA AMADOU	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ?	751-765
Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion	
BOTTY Bi Naga Landry	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux	766-779
Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale	780-793
Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais	794-810
Amani Stéphane N'GUESSAN	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique	811-829

Cyrille Aymard BEKONO	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique	830-848
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques	849-864
Seybou DJIBO	
53. La guerre des courants islamiques au Niger	865-887
Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920	888-903
Sié François KOUAKAN	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
Mathieu SITIONON	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire	915-931
Mamadou Mariame DIALLO	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025)	932-946
BAKAYOKO Djakaridja	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique	963-978

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET LA CHINE : DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT DIFFÉRENCIÉES VERS UNE RELATION IDYLLIQUE

SUB-SAHARAN AFRICA AND CHINA: DIFFERENTIATED DEVELOPMENT PATHS TOWARDS AN IDYLLIC RELATIONSHIP

Cyrille Aymard BEKONO

Maître de Conférences – Département d'Histoire – Université de Yaoundé I, Cameroun
E-mail : cyrilleaymardb@gmail.com

Résumé : La présente étude examine la relation idyllique entre la Chine et l'Afrique subsaharienne. Combinant les approches synchronique et diachronique, à la lumière du modèle rostowien du développement économique — qui décrit la croissance économique et sociale des pays comme suivant une trajectoire linéaire en cinq étapes — et de la théorie de la dépendance économique, cette étude examine le développement différencié de la Chine et de l'Afrique subsaharienne depuis 1960, ainsi que les mobiles du deal sino-africain qui ne cesse de se renforcer avec le boom économique du géant asiatique. Il ressort de cette analyse que la Chine et l'Afrique, bien qu'ayant opté pour des trajectoires de développement différenciées alors qu'elles présentaient les mêmes performances économiques dans les années 1960 et 1970, tendent de plus en plus vers une interdépendance de leurs économies. La Chine, devenue émergente à la faveur des réformes audacieuses opérées par ses dirigeants à la fin de la décennie 1970, se positionne comme un sapeur-pompier d'une Afrique subsaharienne victime de ses mauvais choix économiques. Ce faisant, l'Empire du Milieu assure son approvisionnement en ressources naturelles dont disposent abondamment ses partenaires africains. Toutefois, la relation idyllique sino-africaine est soupçonnée de se muer progressivement en une dépendance des pays africains vis-à-vis du modèle chinois.

Mots-clés : Chine ; Afrique subsaharienne ; développement ; interdépendance ; dépendance.

Abstract: This study explores the idyllic relationship between China and sub-Saharan Africa. Combining synchronic and diachronic approaches, in light of the Rostowian model of economic development — which describes the economic and social growth of countries as following a linear five-stage trajectory — and the theory of economic dependence, this study examines the differentiated development of China and sub-Saharan Africa since 1960, as well as the driving forces behind the Sino-African deal, which continues to strengthen with the economic boom of the Asian giant. This analysis reveals that China and Africa, despite having opted for different development trajectories and despite exhibiting similar economic performance in the 1960s and 1970s, are increasingly moving towards interdependence of their economies. China, having emerged as an emerging economy thanks to the bold reforms implemented by its leaders in the late 1970s, positioned itself as a firefighter for sub-Saharan Africa, a region suffering from its poor economic choices. In doing so, the Middle Kingdom secured its supply of natural resources, which its African partners possess in abundance. However, the idyllic Sino-African relationship is suspected of gradually transforming into a dependence of African countries on the Chinese model.

Keywords: China; sub-Saharan Africa; development; interdependence; dependence.

Introduction

L'Afrique et la Chine présentent aujourd'hui des niveaux de développement contrastés. La Chine a connu, en quelques décennies, une croissance économique fulgurante que certains analystes qualifient de « miracle chinois », devenant la deuxième économie du monde et le premier partenaire commercial d'une Afrique qui éprouve encore d'énormes difficultés à sortir du sous-développement, malgré ses nombreuses ressources naturelles. Pourtant, dans les années 1960, la Chine et l'Afrique avaient des performances économiques presque identiques, et dans certains cas le revenu par habitant de la Chine était nettement inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne. La croissance « spectaculaire » de l'économie chinoise, grâce aux réformes initiées par Deng Xiaoping en 1978, permit à ce dragon asiatique de passer d'une économie planifiée à une puissance manufacturière mondiale et à une société de consommation de masse. Ainsi, la Chine a gravi, en moins de 60 ans, tous les échelons du modèle de croissance économique de Walt Whitman Rostow, alors que l'Afrique subsaharienne est perdue quelque part, entre l'étape 2 (conditions préalables au décollage) et l'étape 3 (le décollage).

Dans les années 1980, les économies africaines traversaient une grave crise de l'endettement à laquelle les institutions de Bretton Woods répondirent par des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) qui fragilisèrent davantage ces économies. Au secours d'une Afrique décadente, la Chine, comme un sapeur-pompier, propose ses bons services pour la création des conditions propices au décollage des économies africaines. En retour, la Chine assure son approvisionnement en matières premières et en débouchés indispensables à la survie d'une société de consommation de masse. Il se crée ainsi une relation idyllique et interdépendante entre le dragon asiatique et ses partenaires africains.

Par « relation idyllique », on entend une coopération perçue par les deux parties comme mutuellement avantageuse, fondée sur la complémentarité économique et la non-ingérence, mais dont l'asymétrie structurelle porte le risque d'une dépendance. Pourquoi et comment la Chine décollée, devenue mature et jouissant des privilèges d'une société de consommation de masse, est-elle devenue, à la faveur des déboires des PAS, le sapeur-pompier de la croissance économique de l'Afrique ?

À la lumière du modèle rostowien du développement économique, décrivant la croissance économique et sociale des pays comme suivant une trajectoire linéaire en cinq étapes, et de la théorie de la dépendance économique — qui est l'un des avatars du marxisme et explique le sous-développement des pays du tiers-monde (périphérie) par leur dépendance à l'égard d'autres pays développés (centre) —, cette étude examine le développement différencié de la Chine et de l'Afrique depuis 1960, ainsi que les mobiles de la relation idyllique que la Chine construit avec ses partenaires africains au sud du Sahara depuis le boom de son économie.

1. Chine et Afrique : des conditions similaires mais des options de développement différenciées

À quelques exceptions près, les pays africains au sud du Sahara et la Chine présentaient, dans les décennies 1960, 1970 et 1980, les mêmes caractéristiques en termes de développement de leurs économies. Cependant, les réponses qu'ils mobilisèrent pour sortir de la pauvreté ambiante divergeaient. Tandis que la Chine définissait une voie de développement souveraine, originale et efficace qui lui permit de franchir toutes les étapes du modèle rostowien du développement économique, les pays africains au sud du Sahara s'enfonçaient davantage dans le sous-développement à cause de leurs mauvais choix économiques.

1.1. Des similitudes de développement (1960-1980)

Les décennies 1960 et 1970 en Afrique au sud du Sahara se caractérisent par l'accession en cascade de nombreux territoires sous domination coloniale française, britannique, espagnole et portugaise. Les jeunes États indépendants, du fait de la fragilité de leurs économies, étaient rangés dans la catégorie de pays dits du « tiers-monde » ou « en voie de développement ». Cette fragilité des économies était la résultante d'une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels : l'extrême dépendance envers les matières premières, le néocolonialisme, la défaillance des structures politiques et économiques, l'endettement excessif à partir des années 1970, l'instabilité politique, le choc pétrolier de 1973, etc.

En réalité, il faut dire que les indépendances des territoires africains avaient nourri de grands espoirs, car leurs économies, jadis structurées pour ravitailler les métropoles coloniales, devaient, dorénavant, répondre aux préoccupations des populations africaines. Cependant, la réalité de ces indépendances était toute autre : les pays africains nouvellement indépendants avaient malheureusement hérité d'économies extraverties qui maintenaient la logique de l'exploitation coloniale, car essentiellement centrées sur l'exportation de matières premières indispensables à la performance des économies des grandes puissances européennes et américaines ; le tissu industriel local était très faible et presque inexistant dans bon nombre de pays ; des économies dépendant de la fluctuation des cours mondiaux.

Entre crises et innovations, entre dépendance et espoir, les économies des jeunes États africains oscillaient, depuis 1960, entre vulnérabilité et dynamique de transformation. Tout portait à dire que la décolonisation de ces pays s'accompagnait d'un ralentissement de la croissance économique, du fait des structures désarticulées du modèle économique hérité de la colonisation. Cette situation impactait négativement les recettes publiques et les dépenses d'investissement public, alors que la population du continent ne cessait de s'accroître. Le développement de l'Afrique se trouvait ainsi bloqué, le continent attirait peu d'investissements étrangers. Cette description peu reluisante de l'Afrique

nouvellement indépendante n'était pas si éloignée de la condition économique de la République populaire de Chine durant la même période.

À quelques exceptions près, la Chine et les nouveaux pays africains indépendants présentaient les mêmes caractéristiques en termes de développement de leurs économies respectives. Leurs systèmes de production économiques étaient embryonnaires et accusaient un grand retard par rapport au développement mondial. Déjà dans les années 1950, la Chine était, de très loin, l'un des pays les plus pauvres du monde avec un PIB par habitant égal à la moitié de celui de l'Afrique et aux deux tiers de celui de l'Inde (M. Aglietta et F. Lemoine, 2010 : 32). La fragilité de l'économie de ce dragon asiatique était la conséquence des stratégies politiques du Grand Bond en avant (1958-1962), qui avaient malheureusement provoqué une famine massive de 1959 à 1961 entraînant des dizaines de millions de morts, et de l'instabilité politique générée par la Révolution culturelle entre 1966 et 1976. Ces événements, dont l'objectif était louable — à savoir le relèvement de la Chine —, furent à la base d'un effondrement économique, d'une stagnation du niveau de vie pour la population urbaine et d'un isolement international marqué, limitant le commerce extérieur à quelques pays communistes. La Chine comptait alors pour 1 % de l'économie mondiale en 1976 (K. Lisbonne-de Vergeron, 2012).

Il est donc clair que les systèmes de production de la Chine et de l'Afrique, notamment l'Afrique subsaharienne, durant les décennies 1960, 1970 et 1980, ne pouvaient les sortir du sous-développement, surtout que leurs économies n'étaient pas portées par un secteur d'activités industriel performant. Une comparaison de leur produit national brut (PNB) global et par habitant, en s'appuyant sur une étude réalisée par T. Evina Mimbama (2022), montre que leurs niveaux de développement étaient assez semblables malgré quelques différences.

Tableau n° 1 : PNB de la Chine et de l'Afrique subsaharienne entre 1976 et 1980 (en milliards de dollars US)

Années	1976	1977	1978	1979	1980
Chine	342 678	345 384	219 006	250 770	283 243
Afrique subsaharienne	80 574	87 035,2	97 916,8	114 377,8	199 956

Source : T. E. Mimbama, 2022 : 108.

Tableau n° 2 : PNB par habitant de la Chine et de l'Afrique subsaharienne entre 1976 et 1980 (en dollars US)

Années	1976	1977	1978	1979	1980
Chine	410	390	230	260	290
Afrique subsaharienne	259	266	296	337	570

Source : T. E. Mimbama, 2022 : 110.

Le PNB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en 1976 était respectivement de 342 678 millions et 80 574 millions de dollars américains. Dans la même dynamique, le PNB de la Chine était de 345 384 millions de dollars américains en 1977, pour 87 035,2 millions en Afrique subsaharienne la même

année. Par rapport à l'année 1976, le PNB de la Chine a connu une légère hausse pendant que celui de l'Afrique au sud du Sahara était en légère baisse. Par ailleurs, en 1978, le PNB de l'Afrique subsaharienne connut une légère hausse avec 97 916,8 millions de dollars américains, tandis que celui de la Chine était en baisse avec 219 006 millions. La Chine avait un PNB de 250 770 millions de dollars américains en 1979, pour 283 243 millions en 1980. Bien que constant de manière générale, il se dégage une légère évolution en dents de scie. L'Afrique au sud du Sahara, en cette période, connut une croissance continue de son PNB avec 114 377,8 millions de dollars américains en 1979 puis 199 956 millions en 1980 (T. E. Mimbama, 2022 : 109).

Le PNB par habitant en Chine était de 410 dollars américains en 1976, avec un taux de croissance de 5,2 % entre 1960 et 1977. L'Afrique au sud du Sahara avait un PNB par habitant qui s'élevait à 259 dollars américains en 1976, pour un taux de croissance de 1,83 % entre 1960 et 1977. En 1977, le PNB par habitant en Chine était de 390 dollars américains, avec une croissance de 5,1 % entre 1960 et 1978. L'Afrique au sud du Sahara avait un PNB par habitant qui s'élevait à 266 dollars américains en 1977, pour un taux de croissance de 1,61 % entre 1960 et 1978. Pour une croissance de 3,7 % entre 1960 et 1979, le PNB par habitant de la Chine était de 230 dollars en 1978. La même année, l'Afrique au sud du Sahara avait un PNB par habitant de 296 dollars américains, pour une croissance de 1,38 % pour la période allant de 1960 à 1978. En 1979, le PNB par habitant de la Chine était de 260 dollars américains, tandis que celui de l'Afrique au sud du Sahara était de 337 dollars américains, pour une croissance de 1,05 % de 1960 à 1979. En 1980, la Chine avait un PNB par habitant de 290 dollars américains avec un taux de croissance de 3,7 % dans la période allant de 1960 à 1981. La même année, le PNB par habitant en Afrique au sud du Sahara était de 570 dollars, pour une croissance de 0,1 % entre 1973 et 1980 (T. E. Mimbama, 2022 : 109).

Ce constat peu reluisant des conditions de développement de la Chine et des nouveaux pays indépendants d'Afrique subsaharienne n'était pas perçu comme une fatalité. De part et d'autre, des initiatives de relance économique furent envisagées, mais les recettes usitées étaient nettement différenciées. Cela permet de comprendre, aujourd'hui, l'avancée très significative de l'économie chinoise sur celle de l'Afrique subsaharienne.

1.2. L'Afrique et la Chine : deux options différenciées du développement à la lumière du modèle rostowien

Quand la Chine décolle, l'Afrique patine. La Chine s'est définie une voie de développement souveraine, originale et efficace, tandis que l'Afrique subsaharienne a connu les attermoissements d'un modèle économique éclaté.

1.2.1. La Chine : une voie de développement souveraine, originale et efficace

À partir de la proclamation de la République populaire de Chine en 1949, une ère nouvelle s'ouvre sur la Chine. Après une longue période de domination étrangère (Occident et Japon), la Chine cherchait à essuyer cet affront. Ses dirigeants étaient convaincus que bâtir une Chine économiquement puissante était la solution idoine. Dès lors, la Chine chercha à construire sa puissance sur les bases communistes, puis s'engagea sur sa propre voie centrée uniquement sur les forces intérieures avant de sortir de son isolement international sous l'ère des grandes réformes opérées par Deng Xiaoping. Aujourd'hui, le constat est frappant, on dirait un miracle : la Chine est la deuxième puissance économique du monde. Son parcours peut être apprécié à la lumière de la théorie de l'économiste W. W. Rostow.

W. W. Rostow développe, dans son livre intitulé *The Stages of Economic Growth*, sa théorie de la croissance économique structuraliste. Cette théorie décrit la croissance économique et le développement économique et social des pays comme suivant toujours une trajectoire linéaire. Les cinq étapes que Rostow a définies sont :

- la société traditionnelle ;
- les conditions préalables au décollage ;
- le décollage ;
- la conduite vers la maturité ;
- l'ère de la grande consommation de masse (W. W. Rostow, 1959 : 4-14).

En 1949, tous les indicateurs de la croissance économique chinoise étaient au rouge. Une performance aussi sombre amena son emblématique leader, Mao Zedong, à décrire la Chine, en 1950, comme « premièrement très pauvre et deuxièmement une page blanche ». En effet, le Parti communiste chinois, dès 1949, était confronté à une base économique faible caractérisée par : une économie essentiellement agricole à faible productivité avec peu de terre cultivable par tête ; des industries et commerces surtout contrôlés par les capitaux étrangers (plus de 78 %) et les familles fortement liées aux pouvoirs politiques (plus de 17 %), le reste étant contrôlé par les capitalistes nationaux ; une structure de l'industrie moderne fortement biaisée. La production de biens de consommation représentait 70 % de la production industrielle. L'industrie lourde était tournée majoritairement vers la production des matières premières ; une production industrielle très faible par rapport aux pays occidentaux et concentrée dans les régions côtières ; une infrastructure moderne peu développée ; un niveau de développement de l'éducation nationale très faible (M. Dai, 2016 : 15-16).

Sortir la Chine d'un tel marasme économique et rattraper le retard vis-à-vis de son allié communiste (URSS) et des puissances étrangères qui l'avaient colonisée supposaient, pour Mao Zedong, la mise en œuvre des politiques

volontaristes et ambitieuses que beaucoup d'analystes qualifiaient d'utopiques. La nature du régime politique contraignit Mao Zedong à suivre le modèle soviétique. Ainsi, pour se développer, la politique conçue et implémentée par le PCC consistait à supprimer les privilèges et les concessions de monopole accordés aux entreprises occidentales et à nationaliser les entreprises privées pour établir une économie socialiste. Le sous-développement de l'industrie lourde, notamment le manque de fabricants de machines-outils, était considéré comme un frein important pour le développement par les dirigeants chinois dont l'ambition était de rendre la Chine aussi forte que les puissances occidentales, pour ne plus subir les humiliations infligées par ces dernières (M. Dai, 2016 : 16).

Ambitieux, le gouvernement chinois expérimenta, dès 1953, des plans quinquennaux pour accélérer l'essor de l'industrie lourde avec comme objectif de rattraper le Royaume-Uni en 10 ans et les États-Unis en 15 ans. Cela ne pouvait être possible sans l'appui de l'allié soviétique. Mais la rupture sino-soviétique qui s'officialisa en 1960, lorsque l'URSS mit fin à son aide économique et technique à la Chine, imposa au gouvernement chinois le développement d'un modèle propre et en phase avec les réalités locales. Ainsi, la Chine élaborait son propre modèle de développement. Ne pouvant plus compter sur l'URSS, elle dut compter sur ses propres forces. Ce modèle maoïste avait subjugué un nombre important de Chinois. Pour l'implémenter, Mao Zedong initia deux grandes politiques : le Grand Bond en avant (1958-1962) et la Révolution culturelle (1966-1976).

Le Grand Bond en avant, c'est ainsi que fut désignée la mobilisation intensive de la paysannerie afin d'industrialiser les campagnes, d'augmenter les rendements agricoles et de réaliser de grands travaux (barrages, hauts fourneaux). La Révolution culturelle, quant à elle, désignait la mobilisation des jeunes, principalement les étudiants (les « gardes rouges »), contre toutes les cultures et pratiques anciennes — les « vieilleries » considérées comme des « éléments bourgeois » à détruire. Les résultats de ces deux politiques étaient désastreux sur le plan humanitaire et la performance économique de la Chine restait médiocre : en quatre ans, la production d'acier par habitant n'avait progressé que de 20 % (B. Cabrillac, 2013 : 25). Ce constat conduisit les autorités chinoises à plus de lucidité et de réalisme économique.

À la mort de Mao Zedong en 1976, la Chine n'était pas encore sortie du sous-développement, l'industrialisation restait embryonnaire et très faible. Toutefois, la Chine réussit à se détacher du modèle de développement soviétique et à créer une voie unique et originale pour son émancipation économique. Elle s'engagea progressivement dans une voie économique tenant compte de ses préoccupations endogènes. Avec l'accession au pouvoir de Deng Xiaoping, chef de file du courant révisionniste au sein du PCC, la Chine posa les bases (conditions) préalables pour bâtir sa puissance sur le modèle de « socialisme de marché ». De 1978 au début de la décennie 2000, d'importantes réformes furent opérées pour la modernisation à la

chinoise. « *Peu importe que le chat soit noir ou blanc, pourvu qu'il attrape la souris* ». Cette formule, proclamée par Deng Xiaoping déjà en 1961 lors des premières oppositions internes au modèle maoïste, ne put véritablement se concrétiser qu'à son arrivée au pouvoir en 1978, lorsqu'il lança la période de « réforme et d'ouverture ». Le développement économique, l'enrichissement et la croissance devinrent les fondements de la politique chinoise (S. Arcand, 2020 : 100). Sans rejeter l'héritage socialiste, la Chine sous Deng Xiaoping se transforma avec l'affirmation de son leader que « le socialisme, ce n'est pas la pauvreté ». À cet effet, le gouvernement chinois entama les « quatre modernisations » dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de la science et de la technologie, et de la défense nationale. Ces réformes permirent à la Chine d'intégrer le système économique mondialisé et d'engager la phase de décollage et de maturation de son économie.

1.2.2. Les attermoissements des modèles économiques de l'Afrique subsaharienne

La recherche d'une voie de développement économique en Afrique au sud du Sahara, au lendemain des indépendances, connut deux grands moments. Le premier était caractérisé par un dynamisme idéologique endogène et le deuxième fut celui du déclassement et de l'alignement idéologique de l'Afrique subsaharienne. Dès 1960, cette partie du continent était traversée par une euphorie idéologique. Les idéologies et les philosophies de développement étaient alors considérées par certains comme des armes intellectuelles à usage social. Dans ce sens, les hommes politiques et les intellectuels rivalisaient d'adresse dans la production et l'innovation idéologique. L'enjeu fondamental était de trouver une voie africaine du développement. Cette recherche d'une voie innovante et africaine du développement se fit à deux niveaux : le local et le continental.

En effet, la recherche d'une voie africaine de développement économique avait conduit à l'élaboration de plusieurs idéologies au niveau local. L'*ujamaa* de Julius Nyerere en Tanzanie, la *communaucratie* de Sékou Touré en Guinée Conakry, le *libéralisme planifié et communautaire* au Cameroun, le *nkrumaïsme* au Ghana (G. Caire, 1974 : 9) en sont quelques illustrations. Ces différentes idéologies fusionnaient pour produire une vision, une pensée continentale de développement. Au sujet de cette perspective continentale, la littérature historique propose des classifications variées des grandes familles idéologiques africaines. La plupart des observateurs seraient d'accord sur la classification des pays en trois catégories : les économies étatiques, les économies mixtes et les économies axées sur le marché privé. Les économies étatiques, qui comprennent les pays comme le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar, le Mali, la Tanzanie et la Zambie, sont celles où l'État intervient le plus dans la vie économique, où le nombre d'entreprises publiques est très élevé et où l'africanisation des cadres supérieurs et intermédiaires est la plus rapide. Le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et l'île Maurice sont classés parmi les économies axées sur le marché privé. Les pays comme le Sénégal,

le Soudan, la Haute-Volta, le Kenya, le Malawi, le Niger et le Togo sont dans le groupe des économies mixtes ou intermédiaires (B. Balassa, 1982 : 5).

Une analyse empirique de ces différentes pensées du développement économique au niveau local (les États) permet de les regrouper en deux catégories beaucoup plus rigoureuses au niveau continental, à savoir le « socialisme africain » et le « libéralisme planifié africain ». Le socialisme africain, pendant les années 1960 et 1970, faisait partie des visions économiques qui connaissaient un extraordinaire succès dans les milieux politiques et intellectuels du continent. Son emploi était devenu presque la règle dans tous les États. Le succès de cette idéologie trouvait son explication dans son contexte d'émergence, dans son contenu programmatique, dans la controverse et les malentendus qu'elle avait générés et dans le charisme des hommes qui la manipulaient (R. Bidias, 2017 : 46). Le socialisme africain émergea dans un environnement fortement marqué par la lutte de libération des populations africaines de la domination coloniale. Ce fut la période des grands espoirs pour l'Afrique. Le libéralisme planifié africain, quant à lui, conçu au Cameroun en 1965, visait à concilier les principes du capitalisme, avec un secteur privé encouragé, et ceux du socialisme, par une forte intervention de l'État dans la planification du développement économique et la recherche de l'autonomie nationale.

Cependant, trois décennies après l'élaboration de ces idéologies, on pouvait constater que l'Afrique au sud du Sahara n'avait pas pu créer les conditions préalables pour le décollage économique. Au contraire, les pays de cette partie du continent semblaient de plus en plus dans la pauvreté et un endettement excessif. La conséquence immédiate de cet échec était l'importation du modèle économique occidental. À partir des années 1980, on constate l'échec de toutes les tentatives d'une vision et d'une pensée économique endogène à l'Afrique subsaharienne. Cet échec s'est matérialisé par une entrée progressive de l'Afrique subsaharienne dans la crise de la pensée développementaliste. À cette crise de la pensée économique endogène s'ajouta la crise économique de la fin des années 1980. Tout cela participa à la création des conditions de l'importation d'idéologies de développement des anciennes puissances coloniales.

La plupart des pays africains se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leur service de la dette, les bailleurs de fonds se désengageaient progressivement et les flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne s'effondraient. Dans ce contexte de crise économique et de la pensée économique, le libéralisme économique s'enracinait en Afrique grâce à l'intervention des institutions financières internationales : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Tous les États africains au sud du Sahara se tournèrent vers le libéralisme économique en appliquant une politique élaborée sous le contrôle des institutions de Bretton Woods. Ce fut le temps du basculement et de l'alignement idéologique, le temps du libéralisme triomphant. Par cet alignement aux recettes de

développement du capitalisme occidental, les pays africains au sud du Sahara furent frappés de plein fouet par les Programmes d'Ajustement Structurel qui affectèrent sensiblement leurs économies déjà affaiblies. L'Afrique était vraiment mal partie. La redynamisation de sa coopération économique avec la Chine, devenue une puissance émergente, apparut dans ce contexte comme une lueur d'espoir. Intervenant en Afrique comme un sapeur-pompier, le dragon asiatique contribue à la construction des conditions préalables pour le développement économique de ses partenaires africains.

2. La relation idyllique sino-africaine : vers une interdépendance croissante des économies africaines et chinoise

Les besoins économiques d'une Chine en pleine croissance économique, devenue la deuxième puissance économique du monde, et ceux d'une Afrique en quête des recettes lui permettant d'asseoir les conditions préalables à son décollage, ont contribué à rendre interdépendantes les économies du géant asiatique et celles de ses partenaires africains. Cette relation idyllique, sans cesse dynamique, semble résister aux manœuvres des puissances occidentales concurrentes à la Chine.

2.1. La Chine au secours d'une Afrique en quête d'une émancipation économique

La Chine décollée (étape 3), devenue mature (étape 4), jouit aujourd'hui des privilèges d'une société de consommation de masse (étape 5) du modèle rostowien. Pour certains analystes, la Chine se situerait encore à l'étape 4. Qu'importe ! Toujours est-il qu'une société qui atteint l'étape de maturation de sa croissance présente, en termes de besoins, des caractéristiques presque similaires à celle d'une société qui se trouve à l'étape 5. Telle est la condition actuelle de la Chine, devenue la deuxième économie du monde :

L'étape de la maturation de la croissance économique est un processus lent qui se déroule sur une période plus longue. À ce stade, on dit que l'économie est autosuffisante, ce qui signifie qu'elle subvient essentiellement à ses besoins et que la croissance économique se poursuit naturellement. Les industries commencent à se développer, la production agricole diminue, les investissements augmentent, la technologie s'améliore, les compétences se diversifient, l'urbanisation s'intensifie et les infrastructures s'améliorent. L'économie croît en même temps que le niveau de vie de la population. Au fil du temps, ces améliorations continuent de se développer à mesure que de nouveaux secteurs prospèrent. Ce stade de croissance économique peut être illustré par les nouvelles économies émergentes du monde, telle que la Chine.

À l'ère de la consommation de masse, c'est le dernier stade du modèle de Rostow où se situent de nombreuses nations occidentales et développées, telles que l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les États-Unis, caractérisées par un système politique capitaliste. Il s'agit d'une société de haute production

(biens de haute qualité) et de haute consommation avec un secteur de services dominant. La consommation dépasse le niveau de base, c'est-à-dire qu'il ne s'agit plus de consommer ce qui est nécessaire, comme la nourriture ou le logement, mais davantage d'articles de luxe et de vie de luxe. Ces pays puissants se caractérisent par un niveau économique élevé et une croissance économique.

La croissance fulgurante de l'économie chinoise requiert des ressources naturelles et des débouchés au-delà des frontières de la Chine. Le gouvernement chinois déploie d'énormes efforts pour garantir l'approvisionnement des industries chinoises en matières premières. Dans cette course pour alimenter son économie, les pays d'Afrique subsaharienne deviennent un vaste réservoir de ressources naturelles indispensables au fonctionnement de l'industrie chinoise et un débouché non négligeable pour sa production manufacturière. Sous le couvert du slogan « *win-win* », la Chine et les pays africains renforcent leurs relations et il se crée une interdépendance économique entre les deux partenaires : l'Afrique offrant ses matières premières et un marché de près d'un milliard de consommateurs, tandis que la Chine lui offre des investissements, des infrastructures et des biens de consommation.

À la faveur de cette coopération « gagnant-gagnant », la Chine bat tous les records en Afrique. Elle est désormais le premier partenaire commercial de la quasi-totalité des pays africains, déclassant ainsi l'Occident (Union européenne et États-Unis). Le commerce entre la Chine et l'Afrique dépassa la barre symbolique de 200 milliards de dollars américains, atteignant 210,2 milliards de dollars en 2013, contre 198,49 milliards de dollars en 2012, selon les chiffres publiés le 22 avril 2014 par la Chambre chinoise du commerce international (Agence Ecofin, 2014). Les exportations chinoises vers l'Afrique totalisaient, en 2013, 92,8 milliards de dollars, en hausse de 8,8 %, tandis que les importations en provenance de l'Afrique atteignaient 117,4 milliards de dollars, en augmentation de 3,8 % (Agence Ecofin, 2014). Le commerce bilatéral était de 10 milliards de dollars en 2000, mais il a connu une croissance annuelle moyenne supérieure à 30 % jusqu'en 2009, année durant laquelle la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique, selon les données de l'OCDE. À la fin de 2013, plus de 2 000 entreprises chinoises étaient établies en Afrique (Agence Ecofin, 2014). Ces sociétés sont notamment actives dans les secteurs de l'exploitation minière, des infrastructures, de l'agriculture, du commerce et de la logistique.

Mais il faudrait bien le souligner : les Chinois entretiennent des relations commerciales sur tout le continent, et davantage avec les pays disposant de réserves importantes de ressources naturelles dont ils sont friands. Ainsi, les pays comme l'Afrique du Sud, l'Angola, le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Soudan et la Zambie génèrent près de la moitié des échanges commerciaux avec la Chine. La Chine émergente est devenue, aujourd'hui, à la faveur des déboires des

Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), le sapeur-pompier de la croissance économique de l'Afrique. Pour déclasser l'emprise historique des puissances occidentales sur l'Afrique subsaharienne et rendre interdépendante sa relation avec cette partie du continent, Pékin développe des stratégies de séduction : proposition du partenariat dit « gagnant-gagnant », persuasion des Africains à suivre la voie chinoise de la modernisation, élévation des relations bilatérales avec les pays africains à un niveau stratégique.

Le slogan d'une coopération « gagnant-gagnant », devenu principe de la diplomatie économique de la Chine émergente, est usité depuis le début de la décennie 2000 dans ses interactions avec l'Afrique. C'est le principal argument évoqué par les autorités chinoises contre « les donneurs de leçons » de l'Occident, mais surtout pour présenter la coopération sino-africaine comme différente de tout esprit d'exploitation et d'impérialisme. Comme le souligne V. Niquet (2006) :

La Chine offre un partenariat stratégique fondé sur le respect sourcilleux de la non-ingérence, le rejet de toute légitimité morale de l'Occident et la mise en avant du concept de spécificité des valeurs, opposé à l'universalisme des principes occidentaux.

Le principe d'une relation idyllique basée sur le « gagnant-gagnant » est issu de la position politique adoptée lors du sommet Chine-Afrique de Beijing en 2000. L'Afrique et la Chine se sont accordées pour développer une vision commune. Ce principe, selon Pékin, équilibre la coopération Sud-Sud. Il s'agit pour la Chine d'être en marge de la politique occidentale donneuse de leçons des droits de l'homme, de bonne gouvernance et de démocratie aux Africains. Cette vision partenariale met en avant des rapports amicaux et d'égalité (D. Fodé Siré, 2014 : 129). Certes, la relation idyllique sino-africaine se présente, ou est présentée par les deux partenaires, comme un marché « gagnant-gagnant ». Mais attention, les experts en sciences politiques et en relations internationales nous alertent que les relations entre États (et pourquoi pas entre individus) ne sont guère fondées sur l'amitié, mais sur les intérêts.

La Chine se propose de contribuer à la création des conditions préalables pour le décollage économique de l'Afrique. Dans ce sens, la modernisation de la gouvernance et des infrastructures de l'Afrique devient une des priorités de la diplomatie chinoise en ce XXI^e siècle, du moins, si l'on s'en tient aux discours officiels des dirigeants chinois. Pour les autorités chinoises, l'Afrique devrait s'inspirer de la voie chinoise de la modernisation, tout en favorisant une voie indépendante pour son développement et fortement en phase avec ses réalités locales. Il s'agit, comme l'a précisé Lin Jian (2024), porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, de « laisser le continent libre de poursuivre la modernisation dans un style africain ».

Officiellement, l'approche chinoise devrait consister à apprendre aux Africains comment pêcher, ce qui donne tout son sens au proverbe chinois :

Donnez du poisson à un homme, c'est le nourrir pour la journée ; lui apprendre à pêcher, c'est le nourrir pour la vie.

Ainsi, la Chine s'engage à partager avec l'Afrique ses expériences en matière de gouvernance et de réduction de la pauvreté, et à aider l'Afrique à transformer son avantage démographique en ressources humaines et à tirer pleinement parti de son dividende de talents pour faire progresser la modernisation.

À l'évidence, la présence croissante de la Chine en Afrique offre à cette dernière l'opportunité de desserrer les liens de dépendance qui la lient encore étroitement aux anciennes puissances coloniales et aux institutions financières internationales. En plus de contribuer à l'élargissement de l'espace politique, les nouveaux liens qui se sont tissés entre la Chine et l'Afrique permettent de réduire la pression financière qui pèse sur les États africains, lesquels retrouvent des marges de manœuvre budgétaire que les ajustements structurels leur avaient retirées. Alors que la Chine s'appuie sur les pays africains pour soutenir sa croissance économique et devenir un acteur majeur de la gouvernance mondiale, la relation idyllique sino-africaine permet en retour au continent africain d'accélérer son développement. Difficile de ne pas être d'accord avec Liu Hongwu (2019), directeur de l'Institut des études africaines à l'Université du Zhejiang, lorsqu'il affirme que :

La Chine est l'un des plus importants contributeurs au grand bond en avant économique réalisé par l'Afrique ces dernières années.

Lors de la clôture de la réunion post-FOCAC, organisée à Pékin les 24 et 25 juin 2019, Amadou Ba, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, confirmait ces propos de Liu Hongwu. Il a, en effet, rappelé aux médias chinois « la réalité des chiffres » : 10 000 km de routes, 6 000 km de voies ferrées, 30 ports, 20 aéroports et 80 centrales électriques ont été réalisés par les firmes chinoises à travers le continent africain (*Jeune Afrique*, 2019). La réalité des dynamiques complémentaires sino-africaines, depuis que l'Empire du Milieu a décidé de devenir un acteur incontournable de la mondialisation, indique clairement la place « privilégiée » que l'Afrique occupe dans la mobilisation internationale des entreprises chinoises. Avec leurs capitaux, ces entreprises jouent à leur tour un rôle central dans le développement des pays africains. Au nom des « intérêts mutuels », la Chine est devenue, en quelques décennies, l'acteur majeur du décollage économique du continent, l'un des plus importants partenaires financiers, en même temps que principal chef de chantier. Cette percée de la Chine en Afrique est loin de laisser les puissances concurrentes, notamment l'Occident, indifférentes.

2.2. Un deal qui résiste aux manœuvres des puissances concurrentes et appelé à se renouveler

L'Occident avait longtemps bénéficié des privilèges de ses liens historiques avec les pays africains. En réalité, les nouveaux États indépendants d'Afrique subsaharienne étaient en quelque sorte une « chasse gardée » des puissances occidentales, notamment la France, la Grande-Bretagne, le Portugal et l'Espagne. En Afrique francophone par exemple, grâce aux accords de coopération conclus au moment de l'accession à l'indépendance des territoires français d'outre-mer et l'institution de la « *Françafrique* », la France se tailla la « part du lion » dans plusieurs secteurs de la vie économique dans son pré-carré. Les entreprises françaises, bénéficiant des privilèges des logiques « *françafricaines* », s'arrogeaient pratiquement tous les contrats juteux. Rien ne pouvait se décider dans ce pré-carré sans l'aval de Paris. Tout était pratiquement acquis pour la France.

L'Afrique subsaharienne étant donc considérée comme une zone acquise, les puissances occidentales ne fournissaient « aucun » effort pour consolider leurs positions dans le dispositif économique, diplomatique et politique des *postcolonies*. Elles semblaient dormir sur leurs lauriers et ne firent montre d'aucune imagination ni innovation pour réinventer leur présence en Afrique. Entretemps, les puissances concurrentes qui convoitent le potentiel naturel du continent n'ont ménagé aucun effort pour s'emparer des avantages de l'Occident en Afrique. La Chine ne manqua pas la moindre opportunité pour s'y positionner.

La redynamisation des relations sino-africaines, dès le début de la décennie 2000, et la proposition, par la Chine, d'une nouvelle forme de partenariat basé sur le respect mutuel et le principe « *win-win* », viennent imposer une rude concurrence à la politique néocoloniale des puissances occidentales en Afrique subsaharienne. Ainsi, le renforcement de la coopération Sud-Sud devient rapidement une stratégie silencieuse du détachement de l'emprise impérialiste de l'Occident sur les pays africains toujours en quête d'une émancipation économique. Quelques années ont suffi à la Chine pour renverser le monopole de la France en Afrique francophone, du Royaume-Uni en Afrique anglophone, du Portugal en Afrique lusophone.

Depuis le début de la décennie 2000, la Chine se positionne désormais comme le partenaire privilégié de l'Afrique. Grande pourvoyeuse de prêts financiers, d'infrastructures et d'échanges universitaires, elle semble donc répondre aux besoins de transformation de l'Afrique. Le nouveau modèle de coopération sino-africaine, présenté sous le slogan de partenariat « gagnant-gagnant », et surtout la « non-ingérence » de la Chine dans les affaires intérieures de ses partenaires africains, orientent de plus en plus les leaders politiques du continent noir vers l'« Empire du Milieu ». Par conséquent, cette percée fulgurante de la Chine en Afrique subsaharienne est perçue comme une menace pour les intérêts des milieux d'affaires occidentaux. À tout point de vue, la Chine surplombe l'Occident dans

son pré-carré africain. Le domaine de la construction des infrastructures est assez illustratif de cette menace chinoise.

La Chine devance aujourd'hui l'Occident dans la réalisation des infrastructures de grande envergure en Afrique. L'avantage de la Chine est soutenable pour un certain nombre de raisons. La première, c'est qu'en moyenne, les projets réalisés par la Chine sont généralement moins coûteux, comparativement à l'offre des entreprises occidentales. La deuxième raison est liée au conditionnement de l'aide publique occidentale au développement des pays africains, ce qui est une forme d'ingérence dans les affaires intérieures des États. La troisième raison est le fait de la soutenabilité des modalités de remboursement du financement chinois, dont les taux d'intérêts sont jugés acceptables par la partie africaine.

Le déclin des intérêts économiques occidentaux en Afrique subsaharienne est donc un fait qu'aucune analyse sérieuse ne pourrait remettre en cause. Cela relève d'ailleurs d'un constat général de la présence des investissements des entreprises occidentales en Afrique. Un rapport piloté par Hervé Gaymard (2019) sur la relance de la présence économique française en Afrique décrit merveilleusement cette situation. Dans cette étude, il est clairement indiqué que les parts de marché de la France en Afrique ont été divisées par deux depuis 2001, de près de 12 % à environ 6 %. Ce déclin des parts de marché de la France en Afrique est d'autant plus spectaculaire que son poids dans le commerce total des marchandises avec l'Afrique s'est maintenu, de 1970 au début des années 2000, autour de 15 % (H. Gaymard, 2019). L'Afrique francophone est particulièrement l'espace géographique du continent où la France est aujourd'hui en difficulté. De 2001 à 2017, les données fournies dans ce rapport montrent que les parts de marché françaises y ont chuté de 25 à 15 %. Une telle situation s'expliquerait par deux hypothèses, à savoir le manque général de compétitivité de l'offre française et la mauvaise adaptation de cette offre aux spécificités de la demande africaine (H. Gaymard, 2019).

La réaction officielle des gouvernements occidentaux face à la menace que la Chine représenterait pour leurs intérêts en Afrique ne s'est pas fait attendre. Le *China bashing* s'est rapidement imposé comme l'arme première dont se sert l'Occident pour tenter de limiter l'avancée des investissements chinois en Afrique. Il s'agit, pour les diplomates, médias, intellectuels et hommes politiques occidentaux, de retourner l'opinion publique africaine contre la Chine par une campagne de dénigrement. La Chine est alors présentée comme un pays avec lequel il n'est pas bon de coopérer, parce que cette dernière nourrirait l'ambition de voir l'Afrique sous sa dépendance. L'argument du surendettement des pays africains vis-à-vis de la Chine est ainsi régulièrement prononcé par les officiels occidentaux qui ne cessent de mettre en garde contre la « prédation » chinoise.

Lors d'une visite en Afrique de l'Est (Éthiopie, Kenya, Djibouti) du 11 au 14 mars 2019, le président français, Emmanuel Macron, fustigeant la présence chinoise en Afrique, ne manqua pas de souligner le contraste entre les partenariats « respectueux » proposés par la France et la démarche, souvent jugée prédatrice, des investisseurs chinois (C. Louis, 2019). Omniprésente, la Chine joue un rôle essentiel dans le financement et la construction des infrastructures qui faisaient cruellement défaut aux nombreux pays africains au sud du Sahara. Mais ceux-ci ont pour cela dû s'endetter à un point qui les place désormais dans une situation de dépendance. Se positionnant comme « défenseur » de la cause africaine face à ce qu'il qualifie de « prédation chinoise », le président français s'indigna de cette situation en déclarant que « l'équilibre, cela suppose le respect de la souveraineté des peuples ».

Les manœuvres occidentales visant la déstabilisation de la dynamique actuelle de la coopération sino-africaine sont bien loin d'atteindre leur objectif. Au contraire, on observe un nouveau positionnement des relations sino-africaines permettant un rehaussement global de la coopération Chine-Afrique à un niveau stratégique. Pékin renforce et réinvente ses liens avec l'Afrique. La Chine se propose de contribuer davantage au décollage économique de ses partenaires africains tout en valorisant la voie chinoise de la modernisation, par opposition à la voie occidentale du développement. La tenue du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) en 2024, à Beijing, constitua le cadre du renouveau de la relation Chine-Afrique. En marge du sommet de Beijing et de la 9^e Conférence ministérielle du FOCAC, les chefs de délégation de la République populaire de Chine et de 53 États africains, le président de la Commission de l'Union africaine ainsi que les ministres des Affaires étrangères et les ministres chargés de la Coopération économique s'étaient réunis du 4 au 6 septembre 2024 sous le thème « Travailler ensemble pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau ».

La formulation de ce thème traduit clairement l'intention de la partie chinoise de répondre « réellement » aux besoins des Africains et, surtout, de proposer la modernisation à la chinoise comme source d'inspiration du développement économique du continent parce qu'elle est basée, d'après Pékin, sur la sincérité, l'égalité, le respect et le pragmatisme. L'interdépendance sino-africaine de la nouvelle ère devra donc rechercher le bénéfice partagé et contribuer de manière significative à l'essor de la coopération Sud-Sud. Elle ne suit pas les « vieux » modèles bâtis par l'Occident et ne sacrifie pas les intérêts à long terme de l'Afrique. Ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Afrique, ne pas imposer sa volonté à l'Afrique, ne pas assortir ses aides à l'Afrique de conditions politiques quelconques : tel est le credo de la modernisation de la coopération sino-africaine.

Pour Pékin, les besoins de l'Afrique sont les priorités de sa relation idyllique avec ce continent. En renforçant la synergie avec les priorités du développement de

l'Afrique, la Chine prend l'habitude de faire de grandes annonces dans le cadre des sommets du Forum sur la coopération sino-africaine, couvrant différents domaines pour contribuer à la croissance économique et au redressement des pays africains : dix programmes en 2015, huit initiatives en 2018 et neuf programmes en 2021. Lors du Dialogue des dirigeants chinois et africains en 2023, de nouvelles mesures substantielles ont été lancées pour soutenir l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture et la formation des talents en Afrique. Par ces engagements, la Chine se montre disposée à accompagner les pays africains dans leur modernisation économique. Dans ce sens, au FOCAC 2024, le président Xi Jinping annonça dix grandes Actions de partenariat avec l'Afrique pour la période 2025-2027, du reste, réparties comme suit : l'inspiration mutuelle entre civilisations, la prospérité du commerce, la coopération sur les chaînes industrielles, la santé, le développement de l'agriculture au bénéfice de la population, les échanges humains et culturels, le développement vert et la sécurité commune (Xi Jinping, 2024). Ces perspectives de coopération devraient permettre à la Chine et à l'Afrique de jouer au niveau stratégique un important rôle dans la promotion du bien-être de leurs populations.

Conclusion

La Chine et les pays africains au sud du Sahara, bien qu'ayant choisi des trajectoires de développement différenciées, ont des économies fortement liées. Se positionnant à l'étape 5 (société de consommation) du modèle rostowien du développement, la Chine exprime des besoins inhérents à son statut de grande puissance, actuellement la deuxième économie du monde. Elle est donc en permanence à la recherche de matières premières et de débouchés afin de soutenir sa croissance économique. L'Afrique subsaharienne, largement pourvue en ressources naturelles, et constituant un marché non moins négligeable, ne cesse d'aiguiser les appétits de la Chine. Aussi va-t-elle profiter de la manne financière chinoise pour créer les conditions préalables à son décollage économique.

En quelques décennies, la Chine et les pays africains ont élevé à un niveau stratégique leurs relations bilatérales. L'Empire du Milieu se positionne alors comme le partenaire privilégié d'une Afrique toujours en quête de ses repères. Grande pourvoyeuse de prêts financiers, d'infrastructures et d'échanges humains et culturels, la Chine semble répondre aux besoins de transformation de l'Afrique. Par le passé, la Chine s'était montrée solidaire des peuples africains dans leur lutte de libération du joug colonial. Aujourd'hui, cette même Chine manifeste constamment sa « volonté » d'accompagner les États africains dans leur processus d'émancipation économique sous le couvert du slogan d'un deal « gagnant-gagnant ».

Ainsi voyons-nous la Chine s'investir à promouvoir, auprès de ses partenaires africains, la voie chinoise de la modernisation, qu'elle présente comme la mieux adaptée à leurs besoins de développement. Il se crée dans un tel contexte une

interdépendance relationnelle qui, parfois, a tendance à se transformer en une dépendance des pays africains vis-à-vis de la manne financière chinoise, débarrassée de toutes conditionnalités politiques. Certes, le modèle chinois doit inspirer l'Afrique, mais les États africains doivent créer leurs propres repères et leur propre voie d'émancipation économique. Cela éloignerait la relation idyllique sino-africaine de tout soupçon.

Références bibliographiques

- AGENCE ECOFIN, 2014, « Les échanges entre la Chine et l'Afrique ont dépassé les 200 milliards de dollars en 2013 », Agence Ecofin, dépêche du 22 avril 2014.
- AGLIETTA Michel et LEMOINE Françoise, 2008, « L'aide chinoise à l'Afrique, origines, modalités et enjeux », *L'Économie politique*, n° 38, p. 7-28.
- AGLIETTA Michel et LEMOINE Françoise, 2010, « La nouvelle frontière de la croissance chinoise », in *L'Économie mondiale 2011*, Paris, La Découverte, p. 32-49.
- AMIN Samir, 1986, *La déconnexion. Pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 333 p.
- ARCAND Sébastien, 2020, *La modernisation située : une proposition enracinée de développement*, Mémoire en Sciences de gestion, sous la direction de Saoud Maherzi, HEC Montréal, 178 p.
- BALASSA Bela, 1982, *Mesures d'ajustement et stratégies de développement en Afrique au sud du Sahara, 1973-1978*, Rapport, Washington, Banque mondiale, 87 p.
- BIDIAS Robert, 2017, *Un demi-siècle d'assistanat international pour le développement en Afrique subsaharienne : rétrospective et prospective (1960-2015)*, Thèse de doctorat / Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 482 p.
- CABRILLAC Bruno, 2013, *L'économie de la Chine*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- CAIRE Guy, 1974, « Idéologies du développement et développement de l'idéologie », *Tiers-Monde*, tome 15, n° 57, p. 5-30.
- CARDOSO Fernando Henrique et FALETTO Enzo, 1965, *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 232 p.
- CHAPONNIÈRE Jean-Raphaël, 2006, « Les échanges entre la Chine et l'Afrique : situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse », *STATECO*, n° 100, p. 261-282.
- DAI Mei, 2016, « La voie suivie par l'économie chinoise pour monter en puissance », *Économie internationale*, vol. 35, n° 4, p. 15-24.
- EVINA MIMBAMA Théodore, 2022, *Essai d'histoire comparée des trajectoires de développement de la Chine et de l'Afrique subsaharienne (1960-2017)*, Thèse de doctorat / Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 410 p.

- GAYMARD Hervé, 2019, *Relancer la présence économique française en Afrique : l'urgence d'une ambition collective à long terme*, Rapport au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et au ministre de l'Économie et des Finances, Paris, avril, 124 p.
- Jeune Afrique*, 2019, « Coopération Chine-Afrique : Amadou Ba souligne la "réalité des chiffres" à Pékin », *Jeune Afrique*, 26 juin 2019.
- KALIFE Naim, 2019, « Pourquoi cette divergence de développement entre l'Afrique et l'Asie ? », *Financial Afrik*, en ligne.
- LARGE Daniel, 2008, « Beyond the Dragon in the Bush: the study of China-Africa relations », *African Affairs*, vol. 107, n° 426, p. 45-61.
- LEMOINE Françoise, 2005, « La Chine, futur géant dans l'économie mondiale », *Études*, n° 402, p. 581-592.
- LISBONNE-DE VERGERON Karine, 2012, *Forces et faiblesses de la Chine*, Paris, Fondation Robert Schuman, *Schuman Paper*, n° 235, 8 p.
- LIU Hongwu, 2019, déclaration à l'occasion de la réunion post-FOCAC, Pékin, 25 juin 2019.
- LOUIS Cyrille, 2019, « En Afrique, Macron a mis en garde contre la "prédation chinoise" », *Le Figaro*, 25 mars 2019, en ligne sur <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2019/03/25/20002-20190325ARTFIG00082-en-afrique-macron-a-mis-en-garde-contre-la-predation-chinoise.php>, consulté le 15 novembre 2025.
- MADDISON Angus, 1998, *L'économie chinoise. Une perspective historique*, Paris, OCDE, 197 p.
- NIQUET Valérie, 2006, « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, n° 2, p. 361-374.
- ROSTOW Walt Whitman, 1959, « The Stages of Economic Growth », *The Economic History Review*, Second Series, vol. XII, n° 1, p. 1-16.
- SIRÉ Fodé Diakité, 2014, *Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : quels objectifs, quelle coopération ?*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Nice Sophia Antipolis, 356 p.
- XI JINPING, 2024, *Travailler ensemble à promouvoir la modernisation et à construire une communauté d'avenir partagé*, Discours d'ouverture au Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), Beijing, 4 septembre.